

Ce personnage appartenait à l'un des nombreux rameaux que les Grolier ont essaimés dans notre province. A cette époque, c'était déjà une maison anoblie par le consulat et pourvue de charges lucratives. C'est à Georges I, qui en est le chef, que la première branche des Grolier-Cazot doit ce titre ¹. Son père Guillaume *le recepveur*, demeurait à l'Arbresle, berceau de la famille ².

Avant de se marier, Georges Grolier avait déjà fait bien des choses. La tradition veut qu'il ait servi durant les guerres d'Italie sous Louis XII et François I^{er}, soit comme gendarme d'une compagnie d'ordonnance, soit comme capitaine en chef des gens de pied, ce qui lui aurait valu en récompense ³ la charge de trésorier de Crémone. Lui-même nous apprend dans son *Grand Livre* qu'il l'exerça pendant sept ans. En plus de ces fonctions militaires, il avait été greffier ordinaire de la grande sénéchaussée de Guyenne, à Bordeaux, office qu'il avait acheté 20.000 livres tournois au roi François I^{er} et qu'il céda à un « nommé Masparault » ⁴. Enfin, au moment de son mariage ⁵, il est greffier et garde scel du baillage de Viennois, charge qu'il occupe encore en 1532 ⁶. Une succession de tant d'emplois divers indiquent un homme déjà mûr, et l'on ne s'étonne pas que sa jeune femme lui ait survécu au moins trente-cinq ans.

Il avait mis à profit son séjour en Italie pour s'y découvrir des ancêtres. C'était alors tout à fait de mode. « Je me suis inquiété et ay prins peyne, rapporte-t-il, scavoir d'où sont venus et issus mes ancestres et source de la généalogie des Grolier ». Il raconte alors qu'étant allé un jour à Vérone, il rencontra un gentilhomme qui lui montra « huict instruments et plusieurs papiers fort antiques » remontant au XII^e siècle et prouvant l'origine chevaleresque de sa famille. De Vérone, les Grolier auraient passé par Gênes, où ils auraient pris du service auprès de nos rois au temps des guerres du Languedoc contre les Albigeois. C'est ainsi qu'ils se seraient fixés en France, les uns à l'Arbresle, en Lyonnais, les autres à Bordeaux. Georges Grolier doit être l'un des promoteurs de la légende qui prit naissance au XVI^e siècle et qui donnait aux Grolier, descendus des montagnes lyonnaises ⁷, l'éclat d'une race antique d'Italie. « Autre chose n'ay sceu trouver au vray, ajoute-t-il, d'icelle généalogie des Grolier, et ne desplaie à Messieurs des bonnes maisons et de grands lignages qu'ils n'ay un grand tort de ce qu'ils ne mettent par escript du temps des lignages dont ils sont sortis. Si j'eusse été historiographe, j'eusse prins peyne de sçavoir plus amplement mes ancestres et d'où vint le fondement et la première source des Grolier. Pourtant je prie Nostre Seigneur que par sa grâce veuille que tous ceulx que cy-après descendront

1. Guichenon, *op. et loc. cit.* — La Chesnayse des Bois, VII, p. 476. — Perneti, *Lyonnais dignes de mémoire*, I, p. 133. — Jouvencel, *l'Assemblée de la noblesse... en 1789*, Lyon, 1907, p. 519. — Le Roux de Lincy, *Recherches sur Jean Grolier*, Paris, 1866.

2. *Bibliothèque de la ville de Lyon*, Manuscrits, Fonds Morin-Pons, n^o 34 × 1.

3-5. Notes de Cochard, au château de Terrebasse (Isère).

4-6. *Extrait de mon grand livre ce XXVIII d'octobre 1532*, copie collationnée du XVII^e siècle (*Biblioth. de la ville de Lyon*, Manuscrits, Fonds Morin-Pons, n^o 34 × 1).

7. Vital de Valous, *Note au sujet de la prétendue parenté entre Pernette du Guillet et le bibliophile Grolier*, Lyon, s. d., p. 2.